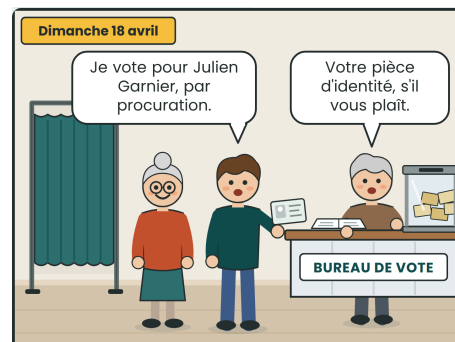
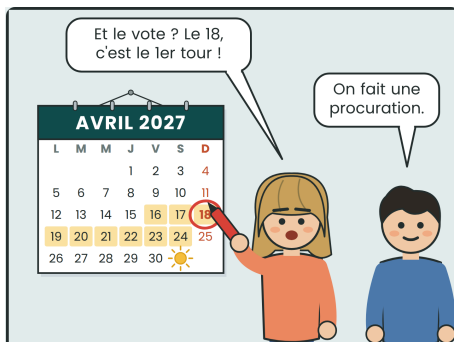


Absent le jour du vote ? Faites une procuration

Présidentielle : 1er tour le dimanche 18 avril 2027, 2nd tour le dimanche 2 mai. Un électeur de votre choix peut voter à votre place.



⚠ VOUS SEREZ ABSENT ?

- Vacances, week-end, voyage
- Travail, études, déplacement
- Raison de santé, hospitalisation
- Aucun justificatif d'absence demandé

📋 LES ÉTAPES

- 1 **Choisissez** un électeur de confiance
- 2 **Demandez** sur maprocuration.gouv.fr
- 3 **Validez** au commissariat, à la gendarmerie ou avec France Identité
- 4 **Prévenez** votre mandataire

📁 LES IDÉES REÇUES SUR LA PROCURATION

👤 La commune

- « Il doit voter dans ma commune »
- **Il peut être inscrit ailleurs : il vient voter dans votre bureau**

👤 Le nombre

- « Il votera pour toute la famille »
- **Une seule procuration établie en France par mandataire**

📄 Le motif

- « Il faut justifier son absence »
- **Aucun justificatif d'absence n'est demandé**

🕒 Le délai

- « Je la ferai la veille »
- **Le plus tôt possible : il faut le temps de la traiter**

🗳 Le jour du vote

- « Il lui faut ma carte électorale »
- **Sa propre pièce d'identité suffit**

🗳 Votre voix

- « Je ne pourrai plus voter »
- **Si, tant que votre mandataire n'a pas voté**

À RETENIR

18 avril

1er tour,
dimanche

2 mai

2nd tour,
dimanche

maprocuration.gouv.fr

La demande en ligne

Mairie

Service
élections



Toute la fiche, la BD et le quiz : portail-habitat.fr/procuration-vote

Scannez le code avec l'appareil photo de votre téléphone.

Une information gratuite de Portail-Habitat.fr, libre de diffusion. Mise à jour : octobre 2026.